

 **Le Bulletin**
Ordre des Médecins
Conseil Départemental de la **Haute-Loire**



Le mont Mezenc et la dent du diable (photo AC)

- SOMMAIRE -

→ Éditorial.....	02
→ Le Serment d’Hippocrate.....	03
→ Les élections au CNOM.....	04
→ La santé 43 en action	06
→ Le Mal-être Agricole.....	10
→ Le pacte de lutte contre les déserts médicaux.....	11
→ La page culturelle	13
→ Annonces.....	16
→ Infos précieuses	18
→ Les mouvements du Tableau.....	19

→ Editorial



Chères consœurs, chers confrères,
chers amis,

A l'heure où nos dirigeants nous proposent la mise en place du Pacte de Lutte contre les déserts médicaux, à découvrir à l'intérieur de ce bulletin, je voudrais vous rappeler que même si la technique en médecine a beaucoup évolué et que l'intelligence artificielle va permettre des progrès considérables dans le domaine de la santé, l'interrogatoire du patient et l'examen clinique restent la base du métier de médecin.

Même si la grande majorité d'entre vous exerce sa mission avec un grand sérieux et un grand dévouement, nous entendons, trop souvent, au conseil, des témoignages désagréables ou alors nous recevons des plaintes ainsi formulées : « mon médecin ne m'examine pas... mon médecin déclenche un minuteur au début de la consultation...il ne m'ausculte jamais...il ne contrôle pas ma tension... je n'ai le droit qu'à un seul motif de consultation... mon médecin refuse toute visite à domicile... mon médecin me demande un supplément d'honoraires »...

Toutes ces déclarations montrent des attitudes qui vont à l'encontre du serment d'Hippocrate rappelé en page suivante et à l'encontre du code de déontologie (article 3 « ... moralité... probité... article 31 ...déconsidération de la profession... et Article 32 ... examen consciencieux et dévoué... »).

Merci de méditer tout cela !

Je vous souhaite une bonne lecture, un bon été et je vous redis mes sentiments les plus confraternels et amicaux.

Dr Alain CHAPON
Président CDM43

→ Rappel du serment d'Hippocrate



« Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences. Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire. Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs. Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés. J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité. Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque. »

Serment prononcé par le Docteur _____

le _____

Pour l'Ordre national des médecins,

Le médecin

→ Les élections du 19 juin 2025 au Conseil National

Le Professeur Stéphane OUSTRIC a été élu nouveau Président du Conseil national de l'Ordre des médecins.

Les 60 conseillers nationaux de l'Ordre des médecins, réunis en session, ont élu le Pr Stéphane OUSTRIC, 58 ans, comme président de l'institution, pour un mandat de trois ans. Le bureau a également été renouvelé, à la suite du renouvellement des conseils ordinaires le 19 juin. Le Pr Stéphane OUSTRIC succède au Dr François ARNAULT, à l'issue d'un mandat placé sous le signe du volontarisme et de la défense des valeurs éthiques de la profession.



Dans un contexte marqué par les transformations profondes du système de santé, le Président Stéphane OUSTRIC affirme avec force sa volonté de rassembler et d'unir l'ensemble de l'institution ordinaire et des médecins de tous les exercices et de tous les territoires. Cette unité est indispensable pour entretenir un dialogue fécond et constructif avec les partenaires sociaux, les acteurs institutionnels et politiques, l'ensemble des parties prenantes du soin et les associations de patients, dans l'intérêt de ces derniers et de la profession. Le Conseil national de l'Ordre des médecins est par ailleurs très attaché au port de valeurs éthiques et déontologiques fortes au sein des institutions européennes et mondiales.

Trois axes programmatiques majeurs sont portés :

- **Anticiper la place du médecin dans un système de santé actuel et à venir**, soumis à rude épreuve, en rappelant l'attachement de l'Ordre à l'accès aux soins et au parcours de soins coordonné par le médecin en tout point du territoire hexagonal, insulaire et ultra-marin.
 - **Poursuivre la mobilisation générale pour une TOLERANCE ZERO** vis-à-vis de toutes les violences : contre les médecins mais aussi surtout celles commises par les médecins, avec une démarche participative et coconstruite notamment avec des associations de victimes et de patients.
 - **Optimiser la modernisation de l'institution ordinaire** engagée depuis 3 ans en privilégiant la proximité avec les médecins dans chacun des territoires par l'action des conseils départementaux et régionaux.
- La volonté est affirmée d'un Ordre fort, protecteur, uni et toujours à l'écoute, lucide quant aux nombreux défis éthiques, sociétaux et de réorganisation du système de santé à affronter. Un Ordre à la hauteur des enjeux multiples qui nous attendent.**
- Nous saurons être à la fois un moteur engagé, un rempart inébranlable, une force de proposition, une voix respectée et surtout fédératrice.**

Biographie du Pr Stéphane OUSTIC

Médecin généraliste spécialiste, le Pr. Oustric exerce depuis 31 ans à Toulouse. Conseiller ordinal depuis 1998, il a présidé le conseil départemental de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne pendant 7 ans et le conseil régional pendant 2 ans. Il est Professeur des Universités depuis 2009, à l'Université de Toulouse. Le Pr. Oustric a, lors de la précédente mandature, été élu Délégué général aux données de santé et au numérique du CNOM.

Composition du nouveau Bureau :

- **Président : Pr Stéphane OUSTRIC**

- **Secrétaire général : Dr Jean-François DELAHAYE**

- **Trésorier : Dr Françoise LE MAGADOUX**

- **Vice-présidents et Vice-présidentes :**
 - **Dr Sophie DESMEDT-VELASTEGUI**
 - **Dr Lucie JOUSSE**
 - **Dr Jean-Marcel MOURGUES**
 - **Dr Didier SPINDLER**

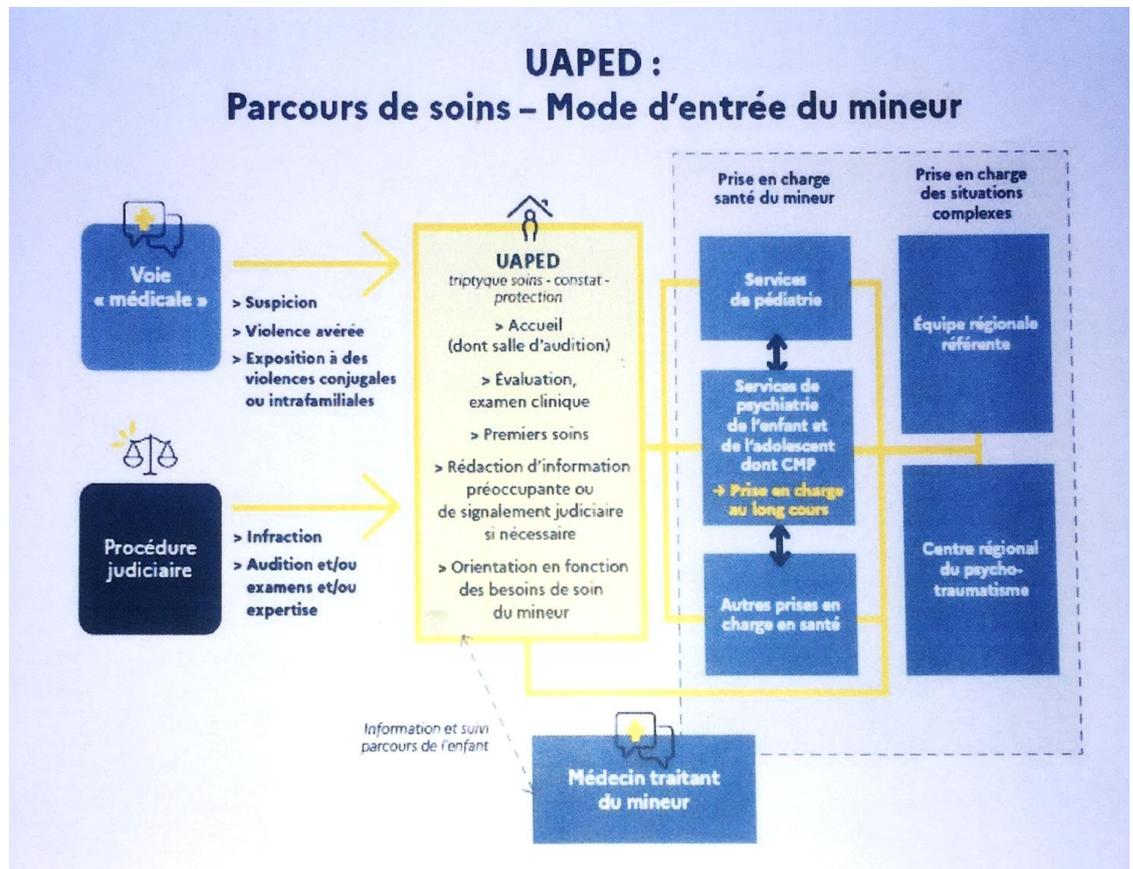
- **Présidents et Présidentes de section :**
 - **Section Ethique et déontologie : Dr Christine LOUIS-VAHDAT**
 - **Section Exercice professionnel : Dr René-Pierre LABARRIERE**
 - **Section Formation et compétences médicales : Dr Elisabeth GORMAND**
 - **Section Santé publique : Dr Hélène HARMAND-ICHER**

- **Délégué général aux affaires européennes et internationales : Dr Philippe CATHALA**
- **Déléguée générale aux relations internes : Dr Catherine GUINTOLI-CENTURI**
- **Délégué général aux données de santé et au numérique : Dr Jean CANARELLI**
- **Secrétaires généraux adjoints :**
 - **Dr Philippe DOMBLIDES**
 - **Dr Christophe TAFANI**
 - **Dr Patrick THERON**

→ La SANTE en Action :

➤ L'unité d'accueil Pédiatriques Enfants en Danger (UAPED) :

Cette unité est fonctionnelle au sein du CH Emile Roux au PUY sous la houlette du Dr Frédérique DUBUY-BRAEMER et du Dr Thierry DELMAS. Le parcours de soins de ces enfants victimes de violences est bien fléché selon le tableau ci-dessous et la porte d'entrée est soit « médicale » soit « judiciaire ».



Unité Médicale Judiciaire du CHER (UMJ) : N° 04 71 04 37 64

➤ Une Rose au Sommet Dr Anne-Marie Bousseroles



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) insiste depuis des années sur l'importance de l'activité physique dans la prévention d'un certain nombre de maladies : pathologies cardiovasculaires, cancers...

De la même manière, la pratique d'une activité physique régulière contribue à réduire le risque de récurrence cancéreuse. Enfin elle permet de diminuer certains effets indésirables des traitements comme l'hormonothérapie proposée dans la prise en charge du cancer du sein.

C'est dans ce cadre précis qu'avait été constitué en octobre 2023 un groupe de 10 patientes volontaires, bénéficiant par ailleurs de l'atelier d'éducation thérapeutique en hormonothérapie proposé par le service d'oncologie du centre hospitalier Emile ROUX. « Le clap de fin, de la saison 2, d'« Une Rose au sommet » a eu lieu aux Estables le vendredi 20/06/2025.

Le groupe de 10 patientes, toutes en cours de traitement pour un cancer du sein, et après une préparation tout au long de l'année, a relevé le défi d'une randonnée en montagne avec l'ascension du Mont Mézenc en ligne de mire. Au pied de la croix du sommet, les attendait une longue haie d'honneur constituée des femmes de la saison 1 et de sympathisants. Malgré la chaleur déjà accablante, toutes ces femmes ont réussi leur défi. Gravier, pour mieux se reconstruire : telle est leur devise !



La saison 3 se prépare déjà.

Merci pour votre soutien, ainsi que celui du centre hospitalier Emile ROUX et du comité départemental de la ligue contre le cancer. » (Dr Anne-Marie Bousseroles). Cette année sous le soleil, le groupe de ces dames en rose posaient pour la photo souvenir au pied de la croix à 1744 m d'altitude.

➤ Le parcours du Cœur

Le samedi 17 mai, sous l'égide de la fédération Française de cardiologie, était organisée par l'association « cœur et santé du Puy en Velay » le parcours du cœur entre le Puy et Brives-Charensac le long de la Borne et de la Loire sur un trajet de 7 km. Le Président Michel Girard et le cardiologue référent Michel Viallet (Tous les deux à la manœuvre depuis 10 ans déjà) étaient très satisfaits du grand nombre de participants sous le soleil.



L'association propose aux patients atteints d'une pathologie cardiaque une activité sportive (Suites de chirurgie cardiaque, suite de coronaroplastie...) dans



une salle dédiée et équipée de nombreux appareils avec un coach sportif diplômé. Une initiation aux gestes qui sauvent est dispensée auprès des enfants qui se sont montrés très intéressés et qui ont pu participer à un exercice sur le mannequin.

➤ Mission à MAYOTTE



Le Dr Jean-Philippe PAGE, anesthésiste à la clinique Bon Secours, nous fait part d'un article publié dans le « World Journal of Surgery » concernant la réponse chirurgicale d'urgence par un hôpital de campagne après le passage d'un cyclone Chido à Mayotte.

En effet, suite au passage du cyclone Chido le 14/12/2024 le gouvernement Français a décidé de déployer l'Elément de Sécurité Civile Rapide d'Intervention Médicale (ESCRIM) pour soutenir les services d'urgence dans la prise en charge des victimes.

L'ESCRIM a accueilli 5533 patients entre le 23/12/2024 et le 03/02/2025.

En dehors des polytraumatismes et des urgences non traumatiques, tous les traitements chirurgicaux ont été effectués à l'ESCRIM.

L'installation de l'ESCRIM a dû être fermée du 10 au 15/01/2025 en raison de la survenue d'une 2^{ème} tempête. Au cours de cette période la population était sous couvre-feu. Pratiquement aucun accès aux soins de santé n'était possible.

Il y a eu 169 interventions chirurgicales avec 39 patients subissant deux procédures ou plus sur une période de 20 jours, ce qui a entraîné une moyenne de 8,5 interventions par jour. La moyenne d'âge des patients pris en charge était de 31 ans.



Les principales indications chirurgicales étaient des plaies septiques post traumatiques. La fermeture par reprise secondaire a été utilisée dans 76% des cas, fermetures primaires dans 15% des cas et par pression négative dans 7% des cas. En termes de charge de travail et d'équipements disponibles, l'établissement était à la limite de ses capacités.

→ **Inauguration de 2 nouvelles Maisons de Santé
à Brives-Charensac et à Fay sur Lignon**



Maison de Santé la Ruche Médicale (Dr Agnès AUBRY)



MSP des Rives de Loire : Dr Aline MOUGIN, Dr Eloïse BOISSIER, Dr Laurène TACK, Dr Alice FRATINI (MG) et Dr Floriane DEROSIER (Psychiatre).

→ **Rappel :**

MEDECINS,
nous avons besoin de vous !

Avec l'arrivée de la 4^{ème} année d'internat, il faudra plus de Médecins maîtres de stage Universitaires (MSU) :

Vous pouvez accueillir un ou plusieurs stagiaires à différentes étapes de leur cursus... transmettez votre savoir-faire... formez votre futur remplaçant... préparez votre succession...

Pour plus d'informations,
consultez le portail d'accompagnement
des professionnels de santé

PAPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr

Devenez maître de stage universitaire !

VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE ET ENRICHISSEZ VOTRE PRATIQUE

- Transmettez votre savoir-faire
- Participez à la formation de vos futurs remplaçants
- Devenez membre d'une équipe universitaire !

D'ici 2026, **30 % d'internes supplémentaires** devront être formés. Déjà **1 804 MSU** sont agréés en Auvergne-Rhône-Alpes.

94 % des médecins recommandent la maîtrise de stage à leurs confrères



→ **Le mal-être**
AGRICOLE

Le Préfet de la Haute-Loire,
M. Yvan CORDIER, a annoncé
en Préfecture le 26 mai 2025 toutes
les mesures et dispositifs mis en
œuvre dans le cadre du
« mal-être agricole » :

**Un réseau de partenaire peut
se mobiliser aux côtés
de l'agricultrice ou de l'agriculteur
en difficulté.**

Des téléphones sont disponibles
24h/24h et 7j/7j

Voir ci-dessous et ajoutez
le numéro de la MSA Auvergne :
04 71 64 46 64
preventionmaetre@auvergne.msa.fr

**AGRICULTEURS(TRICES) ET
SALARIÉS(ÉES) AGRICOLES**

**Vous vous sentez mal,
Vous avez des difficultés ?**

*Un réseau de partenaires
se mobilise à vos côtés*

Soutien gratuit,
confidentiel et personnalisé
Vous souhaitez aider une
personne en difficulté,
contactez les organismes concernés

ÉCOUTE ACCOMPAGNEMENT

Solitude, détresse ou dépression.

Ne pas rester seul(e) face à des difficultés personnelles ou
professionnelles



Solitude, détresse ou dépression.
Ne pas rester seul(e) face à des difficultés
personnelles ou professionnelles.

- Mon médecin traitant
- Prévention suicide 24h/24 – 7j/7
- Agri'écoute 24h/24 – 7j/7

3114

Agriecoute.fr 09 69 39 29 19

URGENCE SAMU

15 urgences médicales

112 Numéro d'appel d'urgence européen

→ Pacte de lutte contre les déserts médicaux

Présentation par le Premier Ministre le 25 avril 2025 dans le Cantal
d'un pacte de lutte contre les déserts médicaux articulé en 4 axes :

1) Diversification de l'origine géographique et sociale des étudiants en permettant à plus de jeunes d'accéder aux études de santé ;

- Formation au plus près du territoire : déploiement plus large des options santé dans les lycées et généralisation d'une 1^{ère} année d'accès aux études de santé dans chaque département ;
- Mobilisation des internes et docteurs juniors sur l'ensemble du territoire : déploiement de la 4^{ème} année d'internat de médecine générale dès novembre 2026 notamment en zone sous-dense, obligation de stages pour tous les internes en dehors des CHU ;
- Augmentation du nombre de médecins formés : meilleure priorisation des besoins de santé, évolution du modèle d'accès aux études médicales, facilitation de l'intégration des étudiants français partis faire leurs études de médecine à l'étranger, facilitation des passerelles, meilleur accueil des praticiens à diplôme hors UE (PADHUE)

2) Déployer un principe de solidarité de la communauté médicale pour développer l'offre de soins dans les territoires les plus critiques ;

Instauration d'une mission de solidarité obligatoire pour les médecins

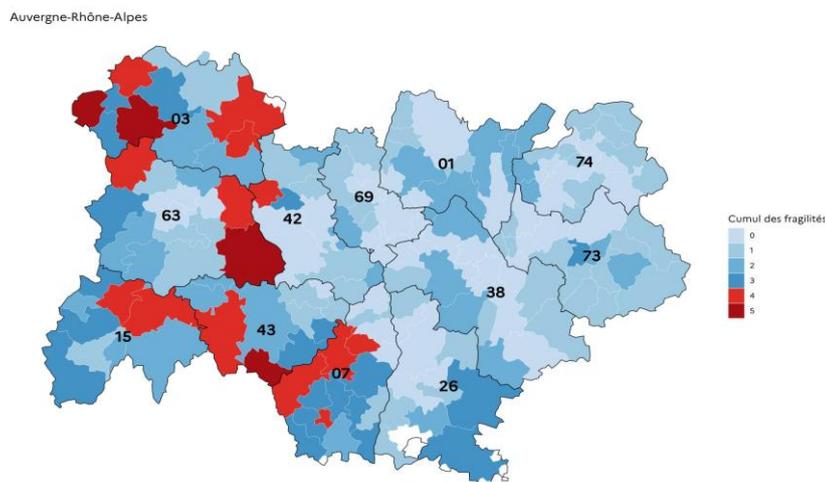
jusqu'à 2 jours par mois avec concrètement :

- la mise en place d'un dispositif de « consultations avancées » au profit des territoires les plus critiques ;
- un dispositif concentré dans un premier temps sur le premier recours (médecine générale) ;
- une organisation de plannings définis à l'avance (modèle permanence des soins), avec objectif de relai entre médecins pour assurer une continuité d'exercice sur ces territoires vulnérables. Dans un second temps, élargissement de cette mission de solidarité à l'ensemble des zones sous-denses et au-delà du premier recours.

Une solidarité territoriale portée également par les établissements de santé via des consultations « hors les murs » de médecins spécialistes vers les territoires les plus en tension.

La cartographie des zones les plus vulnérables :

- **En Haute-Loire**, deux zones sont identifiées comme « désert médical » : le secteur de Saugues et le secteur de Costaros Landos Pradelles.



3) Moderniser et simplifier les organisations entre les professionnels de santé et unir les compétences : libérer du temps médical.

- Suppression des certificats médicaux ne reposant sur aucun fondement juridique ou médical
- Déploiement de davantage d'assistants médicaux avec missions élargies
- Mobilisation de l'ensemble des compétences du système de santé : renforcement des compétences des pharmaciens et des professions paramédicales, poursuite du développement de la pratique avancée des infirmiers, simplification des protocoles de coopération entre professionnels, ...
- Encadrement et plafonnement des activités médicales secondaires (ex. médecine esthétique)
- Utilisation des potentiels du numérique et de l'IA : suppression du plafond de 20 % d'activité en téléconsultation pour les médecins retraités, lancement d'un appel à projet national « IA et accès aux soins ».

4) Avec les élus locaux, créer des conditions d'accueil attractives pour les étudiants et les professionnels de santé.

- ❖ Renforcer la synergie Préfet / ARS / collectivités : facilitation de l'accueil des étudiants et professionnels (logements, crèches...), évaluation du zonage FRR, mise en place d'un guichet numérique régional d'aide à l'installation, développement des « internats ruraux... ».
- ❖ Accompagnement à l'installation des médecins remplaçants et à la poursuite d'activité des médecins de plus de 65 ans ;
- ❖ Sécurisation des cadres d'exercice des professionnels : engagement d'un travail local élus / Préfets sur les dispositifs d'alerte en cas de danger d'exercice d'un professionnel de santé, développement de la « Visio-plainte », renforcement des peines encourues en cas de violence envers un professionnel de santé (proposition de loi en cours).

Les mesures du Pacte viennent compléter les actions déjà conduites en termes d'accès aux soins dans tous les territoires :

- Déploiement des assistants médicaux (+ 20% de patients suivis par le médecin traitant ; 8000 contrats déjà signés ; Un soutien financier pérenne de l'Assurance Maladie).
- 4000 MSP (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles) et 80% du territoire couvert par les CPTS.
- Retrouver un médecin traitant aux patients en affection longue durée.
- Une convention pour mieux valoriser l'exercice médical (augmentation de la consultation de 25 à 30 €)
- Les Médicobus (en Haute-Loire le projet porté par la CPTS Velay Sud a été validé par l'ARS Région).
- Les contrats d'engagement de service public (CESP)
(Allocation de 1200 € versée pour les étudiants en médecine)
- La suppression du Numéris Clausus. Depuis 2017 le nombre d'étudiants admis en 1^{er} cycle des études médicales chaque année est passé de 8000 à 11 000. Les Universités ouvrent des places chaque année pour atteindre les objectifs de formation territoriaux. Nouvelle concertation prévue en 2025 pour ajuster ces objectifs aux besoins de santé à venir.

→ La Page culturelle

Charles Maurin et Emile Roux : la sérothérapie

Par le Docteur Guy Vernet

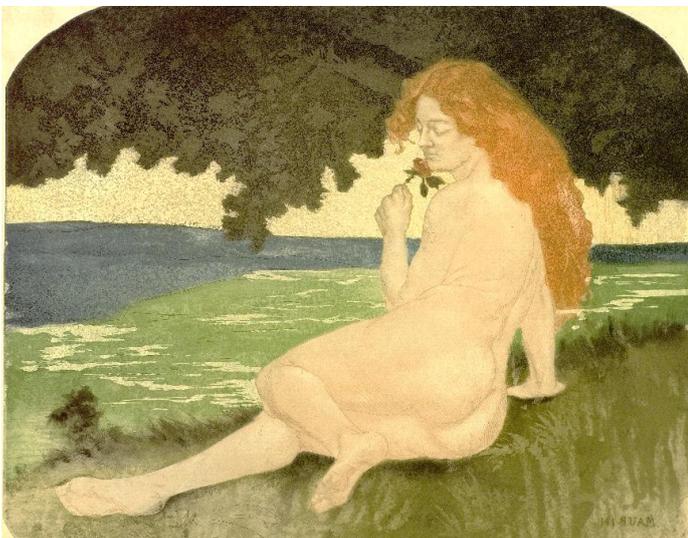


Le peintre Charles Maurin (1856-1914), natif du Puy-en-Velay, fut un artiste talentueux et original. Le Musée Crozatier du Puy en Velay lui a consacré une belle exposition en 2006 avec édition d'un ouvrage très complet.

fig 1

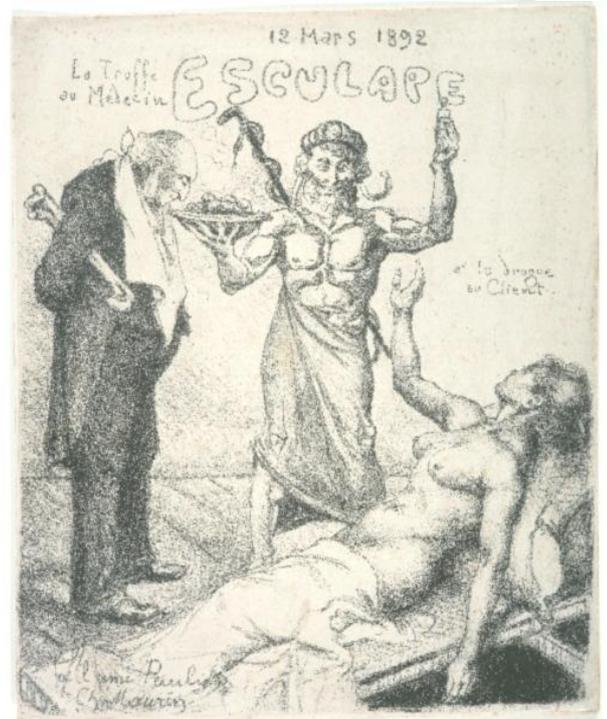
Charles Maurin, reconnu comme un grand dessinateur, eût comme ami, entre autres, Toulouse-Lautrec dont il fit le portrait (fig1) et le peintre suisse Félix Vallotton, qui fût son élève et le dépassa en notoriété. Il appréciait Ingres, Corot, Daumier, etc... C'était un esprit curieux et indépendant qui développa aussi des innovations techniques en gravure, estampe, peinture au vaporisateur. Il s'intéressait aussi aux mathématiques, à la photographie, à la philosophie (positivisme d'Auguste Comte) et à la musique (tableau « Le prélude de Lohengrin » au Musée du Puy).

fig 2



Politiquement, il avait des idées libertaires voire anarchistes qui n'ont pas contribué à sa reconnaissance officielle. Il eût des revenus modestes toute sa vie. Il a produit des œuvres réalistes et intimistes comme la femme à la rose (scènes familiales, portraits) (fig2).

fig 3



Mais il est aussi connu pour ses grands tableaux symbolistes comme « La Maternité » du Musée du Puy et le triptyque « L'Aurore » visible au musée d'Art Moderne de Saint-Etienne. Il a réalisé aussi des dessins et des caricatures pour les journaux (fig3).



fig 4

Le tableau « La sérothérapie » de 1895

C'est un tableau à la gloire d'Emile Roux (1853-1933), ancien élève du lycée du Puy-en-Velay, rendu célèbre en 1894 pour avoir guéri par sérothérapie de nombreux enfants atteints de diphtérie. Il fut élève puis successeur de Pasteur à l'Institut du même nom.

Emile Roux est assis au milieu du tableau, les bras écartés, désignant des enfants malades et guéris (fig4).

De la sérothérapie à la vaccination

Gardons l'exemple de la diphtérie qui était un fléau du XIX^{ème} siècle (30 000 cas par an environ en France, touchant principalement les enfants avec une mortalité de 50 %). Les travaux allemands et français (Löffer, Von Behring, Roux, Martin, etc...) ont permis successivement à partir de 1884 de découvrir : le germe, la toxine, « l'antitoxine », la mise au point du diagnostic bactériologique pour enfin aboutir au traitement par sérothérapie (sérum de cheval immunisé par la toxine iodée).

Ce traitement augmentait d'au moins 50% les guérisons au prix de complications déjà signalée (éruptions, arthropathies, blocages rénaux) qu'on appellera plus

tard allergie et maladie sérique. L'Institut Pasteur organisera en région parisienne une filière industrielle pour la production des sérums animaux essentiellement antidiphtériques et antitétaniques.

Cette production culmina pendant la guerre de 1914-1918 avec plus d'un million de chevaux utilisés et 8 millions de flacons de sérum produits entre 1914 et 1918. Soulignons le rôle des animaux dans cette « épopée » avec aussi de très nombreux cobayes utilisés. Le mot vaccination vient de vacca (vache en latin) dont la vaccine, « variole des vaches », a permis de réaliser la première vaccination (Jenner, 1796).

Mais ce sont bien sûr les **progrès de la vaccination** qui aboutissent à la quasi disparition de certaines maladies à la fin du XX^{ème} siècle : variole, poliomyélite, tétanos diphtérie, etc... Les premières obligations vaccinales datent de 1902 pour la variole puis 1938-1940 pour la diphtérie et le tétanos. On doit souligner le rôle de Gaston Ramon vétérinaire à l'Institut Pasteur dans la mise au point des vaccins et l'utilisation des premiers adjuvants. Les découvertes en **immunologie** accélèrent à leur tour les progrès de la vaccination.

Il persiste actuellement quelques indications d'**immunisation passive** (dérivant de la sérothérapie) par injection d'anticorps :

- neutralisation de venins.
- neutralisation de toxines sécrétées par certains germes : botulisme, diphtérie, etc...
- prophylaxie post exposition : tétanos, rage, hépatite B en utilisant de préférence des gammaglobulines d'origine humaines.
- la mise au point d'anticorps monoclonaux par génie génétique :

- ➔ Le Niverimab (Beyfortus®) est utilisé pour prévenir la bronchiolite à Virus Respiratoires Syncicial (VRS) chez les nourrissons.
- ➔ Des anticorps monoclonaux sont aussi disponibles dans l'infection à COVID 19 dans certains pays, etc...



fig 5

Au-dessus de lui, deux autres médecins pasturiens : le suisse Alexandre Yersin et Louis Martin, né au Puy, futur directeur de l'hôpital Pasteur et de l'Institut, ayant mis au point la production de la toxine diphtérique (fig5).

Plus à droite, en dessous du cheval, on voit le professeur André Chantemesse, né au Puy, qui fut collaborateur et médecin personnel de Pasteur. Il travailla aussi sur la typhoïde (fig6). Le berger Jupille, guéri de la rage par Pasteur, s'occupe d'un cheval immunisé, ponctionné à la jugulaire pour extraire le sérum curateur.

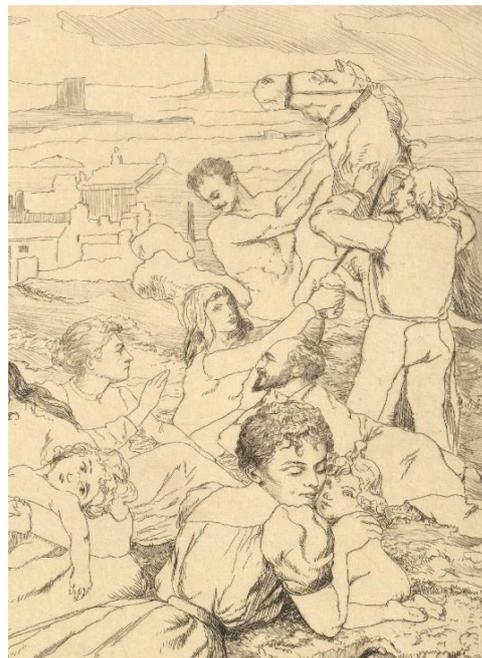
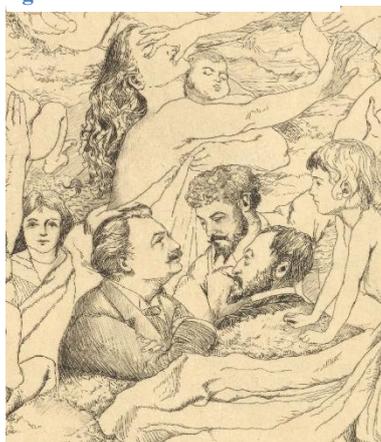


fig 6

fig 7



En bas à gauche, avec une moustache, est représenté monsieur Henry Laurent, directeur des Grands magasins du Louvre qui est le commanditaire de cette œuvre. A gauche, sous la forme d'une jeune femme dont on ferme les yeux, on peut voir une allégorie de la Mort. Le poète Jean Richepin, proche de Maurin et auteur des vers accompagnant le tableau, ainsi que des membres des familles des différents personnages complètent cette œuvre foisonnante (fig7).

Références

[1] Charles Martin, un symboliste du réel, textes de Maurice Fréchuret – Fage éditions, Musée Crozatier, 2006

[2] Deux disciples de Pasteur, originaires du Puy-en-Velay, les docteurs André Chantemesse, Louis Martin et leur ami le docteur Emile Roux. Edition Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay, 1982.

[3] Docteur H. Gillet, la pratique de la sérothérapie, éditions Baillière, 1895.

[4] Patrick Zylberman, la guerre des vaccins, Editions Odile Jacob, 2020.

Fig 1 – Toulouse-Lautrec par Charles Maurin, bibliothèque Municipale le Puy en Velay.

Fig 2 – La femme à la rose, bibliothèque Municipale le Puy en Velay.

Fig 3 – Esculape, bibliothèque Municipale le Puy en Velay.

Fig 4 – La Sérothérapie, version gravée, Musée de Philadelphie.

Fig 5, 6 et 7 – Détails de la Sérothérapie.

→ Annonces et recrutements sur le département

➤ Accueil des professionnels de santé

Zone Centrale Velay + Nord et Sud du Département :

Mme Laetitia VENOSINO - 06 16 98 24 72 - Welcome doc en Velay (welcomedoc.fr)
sante.velay@gmail.com

Zone Est Pays de la jeune Loire :

Mme Cécile LEGAT - 04 71 66 29 05 - c.legat@pays-jeuneloire.fr

Zone Ouest Pays de Lafayette :

M. Frédéric LABESA (PETR du Pays de Lafayette) - 06 83 43 42 37 - sante@petrpaysdelafayette.fr

➤ Annonces sur le PUY et la Haute-Loire

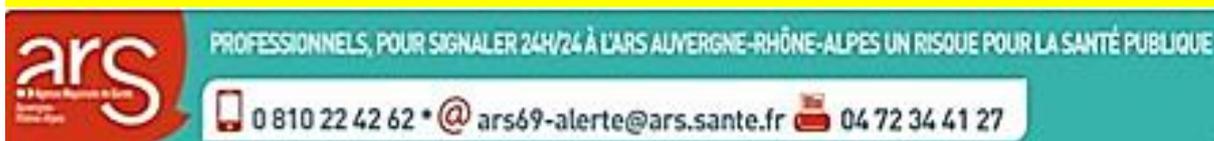
- **Centre Hospitalier Sainte-Marie** recrute médecin généraliste, médecins psychiatres & pédopsychiatres. Contact : Dr Sylvie HADDOUCHE présidente de la CME - 04 71 07 55 55
- **La MDPH** (maison départementale des personnes handicapées) recrute Médecins Généralistes ou autres spécialités. Contact M. F. LIONNET Directeur - 04 71 07 21 83
- **L'AIST43 (médecine du travail)** recrute médecin du travail ou généraliste (formation prise en charge). Contact : Véronique GERSTER - 04 71 05 51 10 - 07 66 74 09 59
- **Centre de soins médicaux et de réadaptions JALAVOUX (43000 AIGUILHE)** Cherche médecin généraliste Temps de travail négociable.
Contact : Dr Caroline FIZE-GRAS - 06 71 55 11 77 - docteurcgras@assr-stjoseph.fr
- **L'ASEA 43** recrute un médecin pour son pôle handicap Adulte SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé) en CDI 0,10 etp à partir du 01/09/2025.
Contact : Fanny ALBARET - f.albaret@asea43.org
- **SSR Polyvalent du Monastier sur Gazeille** (60 lits – Equipe médicale dynamique - Programme d'Education thérapeutique dans la prise en charge de l'obésité - flyer sur demande) Recherche 2 médecins salariés 0,80 etp.
Contact : Dr Romain NICOLAS 07 86 71 72 94 – medecin.ssr@hdm43.fr
- **Mairie de Loudes** cherche un médecin généraliste pour compléter l'offre de soins.
Contact : M^{me} ARCHER 06 47 93 91 06
- **Mairie d'Espaly** recherche un médecin généraliste temps plein ou temps partiel pour compléter l'offre de soins. Cabinet médical aménagé, parking, facilité d'installation.
Contact : M^{me} MOSNIER - 06 72 80 53 98 - christiane.roure@gmail.com
- **Mairie de Bains** recherche un médecin généraliste supplémentaire pour renforcer l'offre de soins.
Contact : M^{me} FAVIER Marie-Françoise – 06 19 87 36 67 - mairie-bains@wanadoo.fr
- **Mairie de Costaros et le Centre de Soins** recherchent médecins généralistes pour exercice libéral ou salarié pour compléter l'offre de soins – Contact : M^{me} MENUT infirmière - 06 84 82 90 59 -
Dr Vanessa POIRIER Pharmacienne - 06 87 18 17 66 pharmaciepoirier@orange.fr
- **Mairie de Laussonne** recherche médecins généralistes pour exercice libéral.
Contact : 04 71 05 11 74 - mairie.laussonne@orange.fr

- **GEM Autisme 43 - groupe d'entraide mutuelle - Les PEP43** - Contact : M. Francis LIMANDAS - 06 24 69 69 16 - coordinateur.gem@pep43.org ou gem.autisme43@gmail.com
- **Mairie de Rosières** recherche médecin pour sa maison de santé pour compléter l'offre de soins. Contact : M. BARDEL - 04 71 57 40 59 - frederic.bardel@ville-rosieres.fr
- **Mairie de Landos** recherche médecin généraliste libéraux ou salariés - 2 sites possibles d'exercice + **Dispositif GIPS 43** - Contact : M. J-L REYNAUD – 04 71 08 20 19
- **Mairie de Solignac-sur-Loire** recherche un médecin (MSP en cours d'aménagement) Contact : Dr Nelly VERCHERE – 06 87 21 17 61 - nellyverchere@gmail.com
- **Mairies de Saugues et Siaugues** s'unissent pour recruter un ou plusieurs médecins généralistes (Maison de santé) + **Dispositif GIPS 43**. Contact : 04 71 74 21 42 ou 04 71 77 71 30 - sybilchabanon@gmail.com
- **L'Adapei 43** recherche pour son IME de Bergoide (bassin du Brivadois), un médecin psychiatre ou pédopsychiatre pour la rentrée scolaire 2025 - 2 demi-journées par mois – Contact : administratifsiege@adapei43.org
- **Addictions France (ex ANPAA)** recrute pour ses établissements CSAPA un Médecin Généraliste (poste basé au Puy en Velay), un médecin Généraliste addictologue ou un médecin Psychiatre. Contact : Mme Mélanie CUOQ - 07 86 02 26 72 - melanie.cuoq@addictions-france.org
- **L'AAIP (Aides Actions Internationales Pompiers)**
Recrutement bénévole au sein de l'équipe médicale d'AAIP.
L'association s'engage depuis 2007 dans l'aide médicale d'urgence et les soins aux populations vulnérables lors des catastrophes naturelles ou industrielles. Notamment il y a eu les interventions en Turquie, au Népal et Haïti. Basée dans la Drôme, l'Ardèche et la Haute-Loire.
L'engagement est bénévole.
Contact : 2aip@orange.fr - 06 33 06 01 01 - 06 09 89 95 08 - 06 61 15 79 79
- **Mairie de Vals-près-le-Puy** « Pôle santé » en cours de réalisation, recherche Médecins Généralistes pour **compléter** son équipe, **zone ZRR**. Ouverture prévue dernier trimestre 2025. Contact : Myriam LIAUTAUD - myriam.liataud@valspreslepuy.fr - 06 23 32 70 26
- **L'Association ISBA Santé Prévention** recherche un Médecin de Prévention pour interventions principalement au Puy en Velay (déplacements possibles à Brioude et Yssingeaux). Contact : Sarah LESUR – recrutement@isbasante.com - 06 86 16 17 70
- **Le GIPS Ma Région Ma Santé Auvergne Rhône-Alpes** recrute des médecins salariés et des secrétaires médicales pour les secteurs de Landos et de Saugues. Contact : Mme Aline MOLARD : 06 73 00 34 11 – gipsante@auvergnerhonealpes.fr
- **HAD Lozère (48)** recherche un Médecin expérience hospitalière (médecine interne, gériatrie, urgences + éventuellement soins palliatifs). Contact : Stéphanie RAMOS – stephanie.ramos@appelmedicalsearch.com – 04 66 58 25 19

IMPORTANT :

En cas d'alerte sanitaire, risque pour la santé publique, vol d'ordonnancier, falsifications d'ordonnances...

Appeler l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :



→ Infos précieuses

• **Besoin d'organiser une hospitalisation ? Une seule démarche simplifiée !**

Dr Julie PLANCHETTE

Dans le but d'optimiser les parcours patients et de fluidifier les flux, le centre hospitalier Emile Roux a développé la possibilité de faire des **Admissions Directes Non Programmées (ADNP)**.

Deux services pilotes (médecine interne et médecine gériatrique) ont déjà mis en place le système.

Pour qui ? Pour tout patient relevant d'une hospitalisation (HORS urgence vitale) dans un délai de quelques jours.

Comment ? Via la plateforme - **monSiSra** -

- **Pour la médecine interne-rhumatologie-maladies infectieuses-médecine polyvalente** compte de service CH LE PUY Médecine interne.
- **Pour la gériatrie** : compte de service CH LE PUY Gériatrie

Votre patient relève d'une spécialité non citée ci-dessus ?

Nous vous conseillons de passer via le **compte de télé-expertise** pour discuter directement avec le spécialiste. **L'annuaire des comptes actifs est à jour sur le site web** du centre hospitalier Emile Roux :

- Addictologie
- Chirurgie digestive « Chirurgie digestive et viscérale, chirurgie générale, chirurgie bariatrique et réparatrice »
- Dermatologie
- Endocrinologie (possibilité d'hospitalisation)
- Gériatrie
- Hématologie
- Infectiologie
- Infirmières Unité plaies et cicatrisation
- Médecine interne
- Rhumatologie

- **L'association Abbé de l'Épée**, spécialisée dans la prise en charge des patients cérébrolésés, a mis en place un service SYNAPSE.

La structure accueille des patients âgés de 18 à 65 ans, présentant des séquelles ou des handicaps post-lésions cérébrale.

Dr Emmanuel SULMON
Infirmière coordinatrice Myriam LIAUTAUD
04 71 04 62 69
ide.synapse@abbedelepee.fr



Association Abbé de l'épée | Etablissement d'Accueil Médicalisé Le Compostelle

ASSOCIATION ABBÉ DE L'ÉPÉE

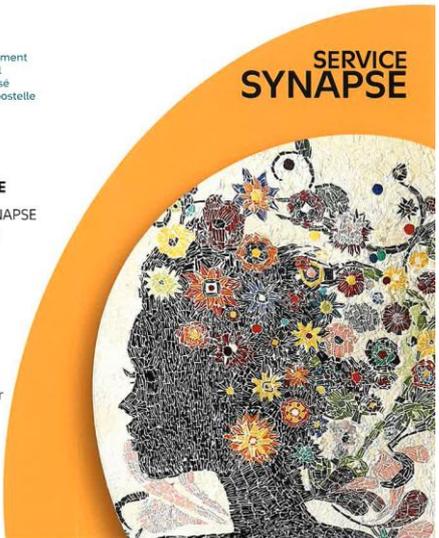
E.A.M. LE COMPOSTELLE – Service SYNAPSE
14 rue Antoine de Saint Nectaire
43000 LE PUY EN VELAY

04 71 04 55 70

secretariat.eam@abbedelepee.fr

ÉTABLISSEMENT ACCUEIL MÉDICALISÉ LE COMPOSTELLE

SERVICE SYNAPSE



→ **Les Mouvements du Tableau**

Du 1^{er} janvier 2025 au 16 juillet 2025

Nouveaux inscrits :

Inscription du Dr Xavier LAINE. Il est titulaire d'un DES de chirurgie générale et d'un DESC de chirurgie vasculaire (Faculté de Médecine de Lyon 2001 et 2004). Il est transféré depuis le département de l'Allier et il est recruté au sein du CHER au PUY-EN-VELAY dans le service de Chirurgie vasculaire.

Inscription du Dr Gabriel ROGEZ. Il est titulaire d'un DES de médecine générale (2015 Clermont-Fd) et d'un DU de médecin Coordonnateur en Ehpad (Sorbonne Université 2021). Il remplit des fonctions de médecin coordonnateur en Ehpad. Il est transféré depuis le département de la Réunion et avait exercé auparavant plusieurs années en Haute-Loire.

Inscription de Madame le Dr Julie BRETON. Elle est titulaire d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine (13/10/2023, CLERMONT-FERRAND) et d'un DES de Médecine d'Urgence (01/11/2024, CLERMONT-FERRAND). Elle est transférée depuis le département du Puy de Dôme et elle est recrutée au sein du service des urgences du CHER au Puy en Velay.

Inscription de Madame le Dr Brigitte FALAISE. Elle est titulaire d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine (03/07/79 Bordeaux) (orientation Homéopathie). Elle est transférée depuis le Département du Cantal et va exercer, comme salariée, au Centre de soins de Costaros et au Centre Hospitalier SAINTE-MARIE.

Inscription de Madame le Dr Mouna BENAMOR. Elle est titulaire d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine obtenu le 20/04/2017 (Faculté de Médecine de SFAX Tunisie). Elle est titulaire d'une autorisation ministérielle d'exercice en France dans la spécialité Médecine d'Urgence en date du 19/07/2024. Elle est transférée depuis le département du Puy de Dôme. Elle est recrutée par le CH de Brioude au service des Urgences.

Inscription de Madame le Dr Pauline MANEVAL. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en médecine et d'un DES de médecine générale obtenus le 11/12/2013 (Faculté de médecine de GRENOBLE). Elle est transférée depuis le département de l'Isère. Elle va exercer à la clinique du Velay au Puy en Velay.

1^{ère} Inscription du Dr Nérée BAPOLISI AKONKWA. Il est titulaire d'un diplôme de Docteur en Médecine obtenu le 05/06/2015 (Université catholique de BUKAVU RDC) et d'une autorisation ministérielle d'exercice en France en date du 05/03/2025, dans la spécialité Médecine d'urgence. Il est recruté au sein du service des urgences du CHER au Puy en Velay.

Inscription de Madame le Dr Noémie CHARTIER. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine et d'un DES de Neurologie, obtenus le 31/10/2016 à la faculté de Médecine de NANCY. Elle est transférée depuis le département de l'Hérault (34), et elle est recrutée au sein du CHER au Puy en Velay dans le service de réadaptation fonctionnelle.

Inscription de Madame le Dr Fanny ROOSE. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine obtenu le 17/10/2024 et d'un DES de médecine générale obtenus le 23/06/2023, à la faculté de médecine de CLERMONT-FERRAND. Elle est recrutée au sein du CH de BRIOUDE comme praticien contractuel en service de médecine. Elle est transférée depuis le département du Puy de Dôme.

1^{ère} Inscription de Madame le Dr Clémence NAYME. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine et un DES de Médecine Générale, obtenus le 10/03/2025 (faculté de Médecine de SAINT-ETIENNE). Elle effectue des remplacements sur le secteur Est du département avant un projet d'installation aux VILLETES.

1^{ère} Inscription du Dr Nicolas LEMONNIER. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine, obtenu le 10/04/2025 à la faculté de Médecine de CLERMONT-FERRAND, et d'un DES de Médecine générale obtenu le 01/11/2024 à la faculté de Clermont-Ferrand. Il va effectuer des remplacements dans le département.

Inscription du Dr Mohamed Amine LABBANI. Il est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine obtenu le 25/10/1997 à la Faculté de Médecine de Constantine (Algérie), il est titulaire d'une autorisation ministérielle d'exercice en France en date du 08/06/2007 dans la spécialité anesthésie-réanimation, il est transféré depuis le département de la Loire (42). Il va exercer une activité libérale à mi-temps au sein de la Clinique Bon Secours au Puy en Velay.

Inscription de Madame le Dr Magalie TONNERIEUX. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine et d'un DES d'anesthésie réanimation obtenus le 31/10/2013, à la faculté de médecine de LYON. Elle est transférée depuis le département du Rhône. Elle va exercer comme remplaçante, puis à mi-temps, au sein de la clinique Bon Secours au Puy en Velay.

Inscription de Madame le Dr Sophie GEAY. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine et d'un DES de médecine générale obtenu le 27/05/2015 tous deux à la faculté de Médecine de SAINT-ETIENNE, elle est transférée depuis le département de la Loire (42). Elle est recrutée comme praticien à temps plein à la Clinique du Velay au Puy en Velay.

1^{ère} Inscription de Madame le Docteur Anouk BELLEZZA. Elle est titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en Médecine et d'un DES de Médecine Générale obtenus le 02/11/23 à la Faculté de Médecine de Toulouse, elle effectue des remplacements dans notre département.

Inscription-modification de SEL/SELARL (Article R.4113-9 du CSP)
Enregistrement de SISA (décret N°2023 du 18 juillet 2023)

Inscription de la SEL DOCTEUR THOMAS GUYONNET
Siège social N° 6 rue Hubert Dagnaud 43130 RETOURNAC

Inscription de la SEL DOCTEUR AMELIE ARSAC
Siège social N° 6 rue Hubert Dagnaud 43130 RETOURNAC

La SELAS Cerballiance Auvergne Rhône Alpes nous a informé de la sortie de deux biologistes associées (Mme Marion GREMILLET, Mme Edith CORBINEAU) et l'agrément d'une nouvelle biologiste associée (Mme Séverine CREPPY) le 17/12/2024.

Projets de statuts constitutifs de la **Société « SISA MSP BRIVES-CHARENSAC »**.
Les Médecins intégrés dans la « MSP des Rives de Loire » sont le : Dr Floriane DEROSIER (Présidente), Dr Aline MOUGIN (trésorière), Dr Héloïse BOISSIER (secrétaire), Dr Laurène TACK (vice-secrétaire), Pauline COURIOL (IDE. Vice-présidente), Lucie DELDON (IDE. Vice-trésorière).

Projets de statuts constitutifs de la **Société « SISA d'AIGUILHE » et de la « MSP du ROCHER »**.
Médecins concernés : Dr Claire BOYER (MG), Dr Emilie MINIER-ALLIRAND (MG), Dr Marie CERISIER (MG) + 5 infirmières, 3 kinésithérapeutes, 3 Pharmaciennes.

Dissolution de la **SELARL « ORL MARION »** validée au 31/03/2025.

Dissolution de la **SELARL « Docteur VORILHON Philippe »** au 31/12/2024.

Inscription de la société Groupe d'IMAGERIE MEDICALE HOLDING, Société de Participations Financières de Professions Libérales par Actions Simplifiées (**SPFPL** sous forme de SAS). Siège social 2, rue Henri Dunant 43000 le PUY en VELAY. Cette société n'est composée que de médecins (Dr Sylvain BERTHOLON, Dr Pierre BOUREILLE, Dr Thierry CHOMETON, Dr Guilhem COSTE, Dr Bérengère DELORME, Dr Jodie SCHMIT, Dr Loïc GRANGE, Dr Samuel ROSENBLATT).

Installation Libérale / Changement d'adresse / Modification du mode d'exercice / Exercice en sites multiples :

Installation Libérale de Mme le **Dr Camille Malfant** à BRIOUDE, au sein du cabinet de groupe - 15, rue Reclus, à compter du 02/01/2025.

Installation Libérale du **Dr Thomas GUYONNET** à RETOURNAC au sein de la maison de santé.

Installation Libérale de Mme le **Dr Amélie ARSAC** à RETOURNAC au sein de la maison de santé.

Intégration des **Dr BERTHOLON Sylvain et Dr Loïc GRANGE**, Radiologues, au sein de la SELARL GIM 43 au 05/01/2025.

- **Réouverture du cabinet médical de COSTAROS** adossé au Centre de Soins avec le Dr Jean-Paul EYMARD (activité salariée), le Dr Jean BUGÉ (activité libérale), le Dr Brigitte FALAISE (activité salariée), un jour par semaine pour chacun d'eux.

- **Arrêt de l'activité hospitalière** au 31/12/2024 du **Dr Charène LEMAIRE (au Puy) et poursuite de son activité libérale** (endocrinologie) au Puy en Velay.

- **Ouverture d'une activité libérale pédiatrique par le Dr Anetta DANDAN-ANDRIEUX** – 5, Rue de la République - 43100 BRIOUDE à partir du 03/03/2025.

- **Arrêt de l'activité libérale du Dr Guy RUEL** (MG au MAZET SAINT VOY et FAY/LIGNON) le 31/01/2025. Il conserve une activité salariée à l'EHPAD « les Genêts » au CHAMBON SUR LIGNON et une activité libérale de remplaçant.

- **Arrêt de l'activité libérale du Dr Alexis ROULAUD** (MG à BEAUZAC) et transfert vers le département de la Loire.

- **Arrêt de l'activité libérale de Mme le Dr Carine FOURNY** pédopsychiatre au PUY EN VELAY le 30/06/2025. Elle **poursuit son activité salariée** médecin cheffe à l'hôpital Sainte Marie au PUY.

- **Le CMSI du Puy et les autres centres de consultations non programmés** annoncent qu'ils fermeront désormais les fériés et les dimanches en raison de l'application de la nouvelle convention. Ouverture encore les samedis en diminuant les horaires...

- Installation Libérale : **Mme le Dr Chloé DE BARBANSON** en association à POLIGNAC avec les Dr DESSIMOND, Dr GADAT, Dr REVERDIT.

- Installation Libérale : Ouverture depuis le 10 mars 2025 des consultations du **Dr Joris MORTIER**, chirurgie maxillo-faciale, au pôle intermodal au Puy en Velay.

- **Arrêt de l'activité libérale de Mme le Dr Patricia MERCADAL** (Ophtalmologue) au 31/03/2025.

- **Changement d'adresse d'exercice du Dr Agnès AUBRY** : à « La Ruche Médicale » 70, Route du PUY – FAY-SUR-LIGNON.

- **Changement d'adresse d'exercice pour le Dr Thibaut SOULIER** : 73, rue de L'Ouest Allée B local 6 - 43330 SAINT-FERREOL D'AUROURE - N° tel : 04 77 35 51 76.

- Installation libérale de **Mme le Dr. Anne PINOT-MONANGE**, gynécologue obstétricienne chirurgienne à partir du 01/07/2025 au Pôle Intermodal – 45, avenue Charles Dupuy 43000 Le Puy en Velay (Elle conserve une activité chirurgicale hospitalière à temps partiel).

- Installation libérale de **Mme le Dr Alice FRATINI** dans la Maison médicale de BRIVES-CHARENSAC dans le cadre de son association avec les Dr MOUGIN, Dr TACK, Dr DEROSIER et Dr BOISSIER.

Transferts

M. le Dr Frédéric EGAL ORL au CHER vers le département de la Drôme

Mme le Dr Isabelle CHAZOT Soins palliatifs au CHER vers le département du Rhône.

Mme le Dr Marie COCKENPOT anesthésiste au CHER vers le département du Nord.

Départs à la retraite

Dr AGNANI Henriette (Médecine d'Urgence au CH Brioude)

Dr ANDRE Gilbert (MG Traitement de la douleur)

Dr ECHAUBARD Martine (MG Langeac)

Dr FAVRE Eliane (Dermatologue Le Puy en Velay - poursuite de son activité au CHER)

Dr FAVRE Jacques (Dermatologue Le Puy - poursuite de son activité au CHER)

Dr FERRER Jacques (MG Le Puy en Velay)

Dr GUILLAUME Hélène (Médecin Santé au Travail Le Puy en Velay)

Dr LASSERON Renée (Médecin Santé au Travail Le Puy en Velay)

Dr MARION Pierre (ORL Le Puy en Velay)

Dr PAUCHET François (Psychiatre Le Puy en Velay)

Dr PEROUSE Yvan (MG Saint Pal de Chalancon)

Dr POINAS Hélène (MG CHSM Le Puy en Velay)

Dr PREBET Philippe (MG - poursuite de son activité au Chambon sur Lignon)

Dr QUESNE Marie-Brigitte (MG Hospitalier)

Dr QUESNOT Fatima (MG Rosières)

Dr ROMEAS Véronique (Médecin Santé au Travail Le Puy en Velay)

Dr WILLEMETZ Elizabeth (MG Brives-Charensac)

Dr ZERIA Said (CHER Médecine d'Urgence)



† In Memoriam

Notre cher confrère le Docteur Jacques IMBERT est décédé le 8 novembre 2024, dans sa 95^{ème} année, à l'Ehpad Saint-Dominique à Vals-près-Le Puy, où il était résident depuis mars 2019.

Il avait effectué ses études à Lyon. Après un exercice libéral à Ardes-sur-Couze, dans le Puy-de-Dôme, il était entré à la MSA du Puy-en-Velay en 1969. (MSA= Sécurité Sociale agricole).



Il était marié à Henriette LEBAYLE qu'il a eu l'immense tristesse de perdre en janvier 2014. Il a eu 2 filles, Véronique en 1963 et Séverine en 1969 et 3 petits-enfants, Arthur (1999), Eliot (2000) et Manon (2003).

Avec son épouse, ils ont fait de nombreux voyages à travers l'Europe avec une préférence pour l'Italie.

En prévision de la retraite, il s'était passionné pour le bridge, où il excellait. Il était également passionné par l'évolution de la société actuelle et sa télévision était constamment allumée sur les chaînes d'information.

Il suivait toujours les résultats de son équipe de foot préférée l'Olympique lyonnais, passion qu'il partageait avec ses 2 petits-fils.

Bien que sa santé soit devenue compliquée ces dernières années, son esprit est resté vif jusqu'au bout.



NUMEROS D'URGENCE

A CONSERVER

Violences faites aux femmes :	_____	3919
Protection de l'enfance (CASED) :	_____	043 119
SOS Radicalisation (N° Vert) :	_____	0800 00 56 96
<i>« Signaler ce n'est pas de la délation, c'est sauver un jeune »</i>		
SOS Agression :	_____	17
Prévention du suicide :	_____	3114
Unité Médico-Judiciaire (CHER) :	_____	04 71 04 37 64
Centre de Vaccination Internationale (CHER) :	_____	04 71 04 35 82
Prise en charge de l'obésité (CHER) :	_____	04 71 04 34 40
« L'ENTRAIDE » Aide aux professionnels de santé en difficulté :		
- ASRA-réseau Auvergne -Rhône Alpes :	_____	08 05 62 01 33
- CNOM- réseau national :	_____	08 00 28 80 38
L'équipe mobile autisme enfants et adultes (EMAEA) :	_____	07 72 35 22 01
Pôle psychiatrie personne âgée (PPA) :	_____	04 71 07 55 43
ETHIQUE 43 :	_____	07 66 86 75 97
ARAMIS prévention du suicide :	_____	04 73 35 53 60
DAC 43 (Dossiers complexes) :	_____	04 71 04 73 20
ALLO ECOUTE ADO :	_____	06 12 20 34 71
ALLO ECOUTE PARENTS :	_____	06 01 18 40 36

CDOM 43 : 04 71 09 08 82

Attention le mail du CDOM43 a changé : cd.43@ordre.medecin.fr

<http://www.conseil43.ordre.medecin.fr/>